

ITALIE

La croissance de la productivité de la main-d'œuvre s'est ralentie depuis le milieu des années 90. Le taux d'emploi a augmenté mais demeure un des plus bas de la zone OCDE.

Priorités reposant sur des indicateurs

Réduire la présence de l'État dans l'économie

Malgré des cessions d'actifs, l'État possède toujours des participations majoritaires ou des « actions spécifiques » dans des secteurs clés, notamment l'énergie, les transports et les télécommunications. Au niveau local, la plupart des services d'utilité publique demeurent sous le contrôle des pouvoirs publics.

Mesures prises : Le fabricant de tabac public a été récemment privatisé, 26.6 % du capital de l'opérateur historique du secteur de l'électricité ont été vendus, et des actions spécifiques font l'objet d'un réexamen. Néanmoins, l'obligation de procéder à des appels d'offres pour la fourniture des services publics locaux s'est atténuée.

Recommandations : Accélérer la privatisation des entreprises publiques. Remplacer les actions spécifiques détenues dans certaines sociétés par une régulation appropriée dans les cas où il est jugé que la sécurité nationale est en cause. Mettre davantage l'accent sur la concurrence et les signaux du marché dans le cadre de la fourniture des services publics locaux.

Améliorer les taux de scolarisation et de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur

La proportion de la population d'âge actif ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est sensiblement inférieure à la moyenne OCDE. Le taux d'abandon des études est particulièrement élevé dans l'enseignement supérieur.

Mesures prises : Les réformes de l'enseignement en cours allongent de deux ans la scolarité obligatoire et introduisent une nouvelle filière professionnelle. Le financement central des universités est de plus en plus lié aux résultats obtenus par les étudiants, mais le processus de recrutement des professeurs devrait être recentralisé.

Recommandations : Dans l'enseignement supérieur, mettre rapidement en place la filière professionnelle et subordonner l'avancement professionnel des professeurs à leurs résultats. Introduire un système de participation financière des étudiants et des prêts remboursables sous conditions de ressources. Décentraliser davantage le financement et la gestion des universités, et permettre à des gestionnaires professionnels de diriger ces établissements.

Réduire le coïncidence fiscale sur les revenus du travail

L'importance du coïncidence fiscale sur les revenus du travail tient à des taux de cotisations de retraite très élevés, ainsi qu'à la progressivité modérée des taux d'imposition du revenu des personnes physiques. Cela constitue un frein à l'embauche dans le secteur formel.

Mesures prises : L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été allégé pour tous les groupes de revenu, à la fois par une réduction des taux de taxation et via l'extension des déductions personnelles et pour personnes à charge. Quelque 800 000 immigrants clandestins ont été intégrés dans le système de protection sociale et d'imposition, et de nouvelles mesures d'amnistie fiscale ont été prises.

Recommandations : Réduire les taux d'imposition, en particulier pour les niveaux de revenu inférieurs à moyens, afin de stimuler l'emploi. Renforcer l'application des lois fiscales, mettre un terme aux amnisties et accroître les possibilités de déduction des coûts de main-d'œuvre au titre de l'*Imposta Regionale Sulle Attività Produttive* (IRAP, taxe régionale sur les activités productives).

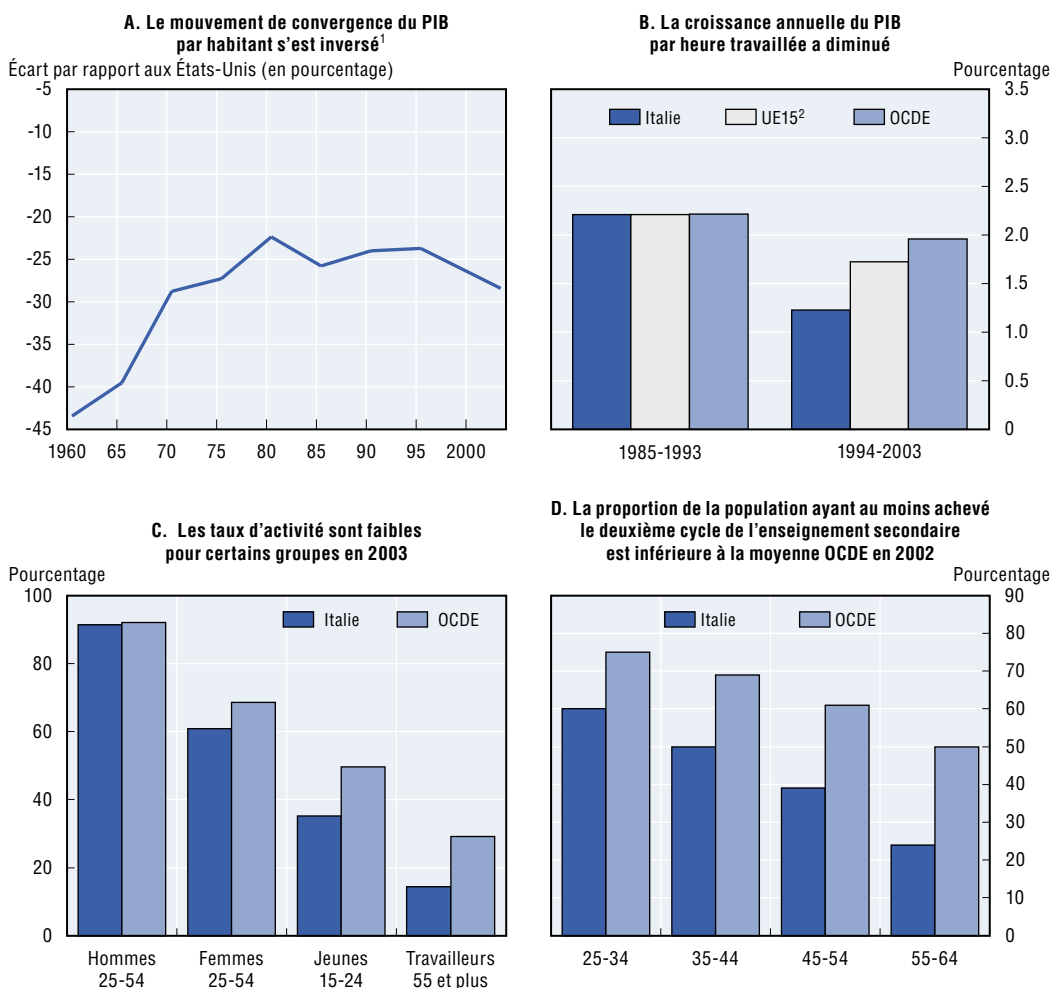
Autres priorités essentielles

- Les réformes relatives au contrôle des entreprises devraient être axées sur le renforcement du rôle des administrateurs indépendants et des droits des actionnaires minoritaires. Il conviendrait de modifier la loi sur la faillite en renforçant les droits des créanciers et en réduisant les pénalités par l'emprunteur en cas d'insolvabilité.
- Le secteur public devrait ouvrir la voie en matière de décentralisation des négociations salariales, en tenant compte des différences entre régions tant en termes de productivité que de coût de la vie.

Indicateurs structurels

| | 1990 | 1995 | 2000 | 2003 |
|--|------|------|------|------|
| Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage) | 2.5 | 1.2 | 1.3 | 1.3 |
| Taux d'emploi tendanciel | 54.7 | 53.3 | 54.2 | 55.8 |
| Taux d'activité tendanciel | 59.5 | 58.9 | 60.2 | 61.5 |
| Taux de chômage structurel (NAIRU) | 8.1 | 9.6 | 9.9 | 9.3 |

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.

Source : Graphiques A et B: *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C: OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; graphique D: OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2004.